

Soregor renforce son expertise dans le métier de la transaction et élargit son domaine de compétences sectorielles à la boulangerie-pâtisserie

Le cabinet d'expertise comptable annonce une prise de participation majoritaire au capital du Cabinet Bocquier, spécialiste de la transmission de fonds de commerce en Boulangerie-Pâtisserie.

Depuis 2014, le Groupe Soregor s'est engagé dans le métier de la transaction, afin de mieux accompagner les entrepreneurs souhaitant acquérir ou céder une affaire. Le Groupe renforce aujourd'hui cette expertise en intégrant le capital du Cabinet Bocquier, spécialiste reconnu de la transmission de fonds de commerce en Boulangerie-Pâtisserie. Un rapprochement stratégique qui lui permet également d'ajouter à son portefeuille existant une 14^{ème} spécialisation sectorielle.

L'achat et la vente d'un fonds de commerce sont des actes complexes et particulièrement engageants, pour lesquels il est primordial d'être bien accompagné. Les spécialistes de Soregor Transaction sont aux côtés de leurs clients du début du processus jusqu'à sa finalisation : sécurisation des contrats, optimisation du patrimoine, démarrage de l'affaire, transmission de l'entreprise... Cette approche au plus près des besoins clients, est également celle du Cabinet Bocquier, qui accompagne depuis plus de 60 ans les boulangers-pâtisseries dans la transmission de leur bien, de la recherche de financement au montage du dossier. *« La connaissance fine des particularités et problématiques du secteur de la boulangerie-pâtisserie acquise par les équipes du Cabinet Bocquier, vient compléter celle des équipes de Soregor Transaction, pour au final, un meilleur accompagnement client »*, confirme Anthony Perez, expert-comptable associé chez Soregor.

Les deux cabinets partagent par ailleurs des valeurs communes, qui augurent d'un rapprochement pérenne : *« au-delà de la complémentarité de nos offres et expertises, nos ADN se révèlent proches, faisant la part belle à l'humain, que ce soit dans nos modes respectifs de management ou dans notre relation clients. Ce rapprochement va nous sécuriser dans notre environnement, en nous donnant accès à des moyens et à une zone géographique plus large »*, se félicite Luc Audureau, dirigeant du Cabinet Bocquier.

Depuis le 1^{er} mars 2015, le Cabinet Bocquier, qui compte 5 salariés, est une filiale du Groupe Soregor.

Contacts presse : Julia Djimet / Fabrice Vincenty – 02 72 88 12 70 – julia@oxygen-rp.com

A propos du Groupe Soregor

Soregor, dont le siège est à Angers, est spécialisé dans l'accompagnement des entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise : création, gestion, développement et transmission. Pour répondre aux attentes des entrepreneurs d'aujourd'hui, le Groupe déploie dans toutes ses agences une offre de services pluridisciplinaires issue de plus de 40 ans d'expérience. Autour de ses activités historiques, l'expertise comptable et le commissariat aux comptes, Soregor propose à ses clients l'accès aux ressources de cinq métiers complémentaires, indispensables à leur projet : expertise sociale, informatique, juridique, formation, conseil. Ils disposent tous d'équipes et de moyens dédiés. Fort de ses 100 implantations dans le Grand Ouest qui témoignent de son attachement à la proximité, le Groupe génère un CA de 70 millions d'€ et compte 1000 collaborateurs. www.soregor.fr

L'ensemble des sites et des activités du Groupe Soregor sont certifiés ISO 9001.